PROJET DE PV DE LA REUNION DE LANCEMENT DU PROJET FRATEL DE MISE EN PLACE D’UN OUTIL SUR LA REPRESENTATION DE LA COUVERTURE ET LA QUALITE DE SERVICE

Le 29 janvier 2020 s’est tenue une réunion de lancement du projet cité ci-dessus

Etaient présents :

Abdourahmane NIANG (ARTP Sénégal)

James SECLONDE (ARCEP Benin)

Derou Fabrice KOUHON (ARTCI Côte d’Ivoire)

Antoine SAMBA (ARCEP France)

Antoine GILSON (ARCEP France)

Elvis KINGUE (ART Cameroun)

Alexandre BAPA (ART Cameroun)

Sidi TOURE (AMRTP Mali)

Youness AIT SI AHMED (ANRT Maroc)

Youssouf MAIGA (ARCEP Burkina)

Lamoussa YAMEOGO (ARCEP Burkina)

**Contexte et objectif du projet**

En entame de la réunion Mr SAMBA a rappelé le contexte dans lequel le projet a été initié. Lors de la dernière rencontre des membres du réseau Fratel à Bucarest en 2019 un document intitulé « Mesurer la performance des réseaux mobiles : couverture, Qualité de service et cartes » a été produit. Ce document répond à trois grandes problématiques : la collecte, le traitement et la représentation des données.

Le dernier point a fait l’objet d’engouement de la plupart des participants car étant le point à améliorer dans leur process. A la suite des échanges il a été demandé qu’un groupe de travail soit mis en place afin de réfléchir à la mise en place d’un outil qui permettrait aux membres du réseau Fratel, qui le souhaiteraient, de procéder à la publication de cartes de couvertures et de données sur la qualité de service.

Le projet a été scindé en deux grandes phases : la première se déroulant en 2020 aura pour objet d’en étudier la faisabilité en identifiant les solutions candidates et la méthodologie à adopter. La seconde étape, prévue pour 2021 sera la mise en œuvre.

**Les attentes des membres du groupe de travail**

Le projet ainsi campé, il a été demandé à chaque régulateur de faire un point sur ses attentes du projet

Burkina Faso : Les attentes sont à deux niveaux. La première est la possibilité offerte de mettre à disposition du régulateur en interne et du public en externe de données sur la QoS et la couverture. La seconde attente est de pouvoir se comparer aux autres pays.

Bénin : Le Bénin a mis en place une solution NMS permettant de suivre en temps réel les performances des réseaux. Ces données sont mises à disposition du public via le site de l’ARCEP Bénin. Le Bénin précisera par la suite ses attentes. Dans un premier temps c’est plus dans un esprit de partage et d’observation de ce qui se fait ailleurs.

Cameroun : L’ART souhaite pouvoir mettre à disposition du public des cartes de couverture et des données sur la QoS. En participant à ce groupe de travail, le Cameroun souhaite effectuer du partage d’information sur la collecte et acquérir de l’expertise sur des outils de présentation de données.

Cote d’Ivoire : L’ARTCI souhaite également mettre à disposition des populations des cartes de couverture et des données sur la QoS. De plus dans le cadre du free roaming, il souhaite que la solution puisse permettre aux roamers d’avoir des informations sur la performance des réseaux visités.

France : L’ARCEP souhaite permettre un partage d’informations dans l’espace francophone et apporter son savoir-faire et son support dans la mise en place de telles solutions.

Mali : l’AMRTP souhaite dans un souci de transparence mettre à disposition des populations, des cartes de couverture et des données sur la QoS. Elle souhaite également faire du partage d’expérience sur les différentes données pouvant être mises à disposition. L’AMRTP est en train d’acquérir une solution de simulation de couverture du territoire mais surtout de la population compte tenu de l’étendue de son territoire et de la dispersion de sa population.

Maroc : Au Maroc les opérateurs publient des cartes de couverture. L’ANRT travaille actuellement sur des recommandations pour harmoniser la production de ces cartes. Elle souhaite dans ce cadre faire du partage d’information et voir dans quel cadre les productions de ces cartes pourraient s’articuler avec le projet.

Sénégal : l’ARTP, comme ses consœurs, souhaite pouvoir mettre à disposition du public des cartes de couverture et des données sur la QoS.

**Il ressort de ce tour de table que l’attente essentielle des différents intervenants est une solution permettant de mettre à disposition du public des cartes de couverture et des données sur la QoS.**

**La coopération avec l’AFD**

A la suite de la réunion de Bucarest, l’AFD s’est montrée disposée à accompagner le projet dans son ensemble. Ce support ne sera cependant possible que si le projet est correctement monté dans ses objectifs et dans sa conduite. Dans cet objectif, l’AFD a proposé qu’un consultant accompagne le groupe de travail dans la conduite de la phase 1 du projet. Son rapport servira de base pour une demande de support à l’AFD pour l’exécution de la phase 2 du projet en 2021.

Le consultant est en cours de sélection.

La mission du consultant consiste à :

* accompagner le groupe de travail dans la définition des besoins ;
* identifier la solution la plus pertinente aussi bien techniquement qu’en terme de modèle économique (le modèle n’étant pas forcément une solution payante) ;
* définir une méthodologie de travail pour l’opérationnalisation du projet.

**Planning**

Les deux grandes échéances sont la réunion du Fratel au Congo en début avril et la réunion au Niger en Novembre/Décembre 2020.

L’objectif principal est la livraison, à la réunion du Niger, du rapport du groupe de travail avec une présentation et une validation au comité de coordination en Octobre.

Opérationnellement, les besoins doivent être définis par le groupe de travail avant le début des travaux du consultant et pour une présentation à la réunion du Congo en début avril.

Pour ce faire un questionnaire va être élaboré par le groupe de travail. Les réponses à ce questionnaire seront attendu pour fin février. Une réunion de restitution sera organisée entre les membres du groupe de travail début Mars.

En début de semaine prochaine l’ARCEP du Burkina Faso enverra un projet de questionnaire qui devra être amendé par les autres membres du groupe de travail au plus tard en fin de semaine prochaine.

Partant de ce qui précède on peut établir le projet de planning prévisionnel ci-dessous :

Début Semaine 06 : envoi au groupe de travail du projet de questionnaire

Fin Semaine 06 : recueil des amendements

Début Semaine 07 : envoi du questionnaire

Fin Semaine 09 : recueil des réponses au questionnaire

Semaine 11 : restitutions au groupe de travail des réponses aux questionnaires et identification des besoins

Semaine 14 : présentation à la réunion du Congo des besoins

Juillet : réception rapport provisoire du consultant

Septembre : réception rapport définitif du consultant

Octobre : présentation du rapport au comité de coordination

Novembre/Décembre : Présentation du rapport à la réunion du Niger